

04

Janvier 2023

LE PETIT SÉRANONNAIS

Le bulletin d'information officiel de la Mairie de Séranon



À DÉCOUVRIR

LE PORTRAIT DE NATACHA PAROLA

LES RÉUNIONS DE QUARTIER

DES NOUVEAUX COMMERCES A VILLAUTE

S O M M A I R E

Le Mot du Maire	p.2 à 3
La Parole à l'Opposition	p.3
Bilan des Travaux	p.4 à 7
Conseil Municipal des Jeunes	p.8
L'École du Pra Redon	p.9
Les Réunions de Quartier	p.10 à 16
Miss Séranon 2022	p.17
Non à la fermeture d'une classe	p.17 à 18
Les Couturières Inspirées	p.18
Le Bar du Village fait peau neuve	p.19
Les Nouveaux Commerces	p.20 à 21
Portrait de Natacha Parola	p.22
L'Événementiel à Séranon	p.23 à 26
Harpèges	p.26
Les Cérémonies	p.27
Historique des Hameaux	p.28 à 29
Les Travaux à Venir	p.30



LE MOT DU MAIRE

Claude Bompar, Maire de Séranon



Chères Séranonnaises, Chers Séranonnais,

Le contexte général est chargé avec la guerre en Ukraine. Nous subissons encore les conséquences économiques de ce conflit sur le sol européen. Nous avons réagi, dans la mesure de nos possibilités pour apporter notre soutien aux familles qui en avaient besoin. Un grand merci à nos concitoyens.

La pénurie de carburant est également venue ternir cette fin d'année en ajoutant des difficultés dans le quotidien de chacun de vous et dans la gestion de la commune.

Malgré ces raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Ainsi, nous avons eu la joie de voir se concrétiser plusieurs de nos projets et de retrouver le sourire.

Tous les travaux entrepris sont désormais terminés :

- réhabilitation de la maison Lignon (3 appartements tous loués)
- restructuration de la mairie avec des bureaux lumineux, des nouveaux meubles et informatique neuf
- réfection de la salle Adélaïde de lombard avec l'aménagement d'un plafond acoustique
- réfection de la salle du conseil et mariage
- la mise aux normes des appartements de la gendarmerie (électricité, chauffage, branchement sur chaufferie centrale, peinture, ventilation mécanique, installation d'un portail automatique, etc...)
- changement de l'éclairage public, les anciennes lampes mercure azote remplacés par des lampes leds moins énergivores
- le goudronnage de la Doire, du chemin du Bas Asinas, du chemin de l'amista
- éclairage du jeux de boules de la Doire
- création d'un emplacement de stationnement à Séranon villaute
- la peinture de la voûte de la chapelle de Gratemoine

Août et début septembre nous avons eu la joie de nous retrouver après deux années d'absence pour nos deux fêtes patronales organisés par le dynamique comité des fêtes sous la présidence de Monsieur Gil Phankuchen. Un grand merci à tous les bénévoles jeunes et moins jeunes qui se sont démenés pour ces deux magnifiques manifestations.

Notre tissu associatif est également très large aussi bien sportif que culturel. Nous remercions très chaleureusement tous les bénévoles des associations qui s'investissent dans chacune d'entre elles.

Je me félicite de la bonne collaboration qui existe entre les services municipaux.

Enfin merci à toutes les Séranonnaises et Séranonnais de votre confiance et votre participation à nos réunions, à nos sollicitations. Sachez que nous allons faire de 2023 une nouvelle période au service de la commune et de votre bien-être.

Chers amies, amis, je vous adresse à tous mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année. J'espère que chacun d'entre vous dans notre commune trouvera le lieu de son épanouissement.

Comme le dit l'abbé Pierre un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière alors compensons nos économies d'électricité par nos sourires et il continuera à faire bon vivre à Séranon.

Bien amicalement,

Votre Maire, Claude Bompar



LA PAROLE À L'OPPOSITION

*Le mot de
Sarah Spataro Ghiglione et Florence Dalmasso*

Chères Séranonnaises, Chers Séranonnais,

Comme nous le souhaitions dans notre programme, lors d'un conseil municipal en 2022, nous avons demandé à Monsieur le Maire la possibilité d'organiser des réunions de quartiers afin d'écouter vos doléances et de pouvoir échanger avec vous pour recréer du lien.

Nous remercions Monsieur Bompar d'avoir répondu favorablement à cette demande.

Nous tenons également à remercier la population d'avoir participé activement afin de relancer la communication qui a été très complexe durant ces deux dernières années.

Nous sommes ravis que le déplacement du cinéma ai été fait à la salle du Pra Redon.

Nous tenons à nous excuser du retard concernant le bulletin communal et espérons qu'il vous apportera entière satisfaction afin de développer la communication.

Vos Conseillères Municipales, Sarah Spataro Ghiglione & Florence Dalmasso



BILAN DES TRAVAUX

*Travaux effectués
ou
en cours*

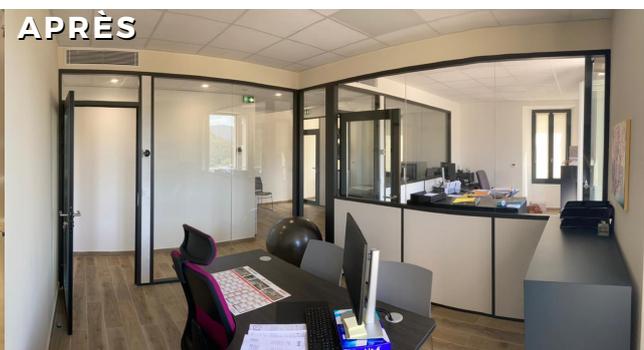
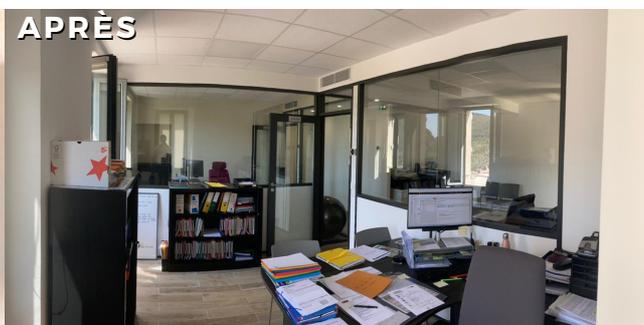
ÉCLAIRAGE EN LED

La commune a investi en étroite collaboration avec les services départementaux dans de nouveaux lampadaires en LED. Au total ce n'est pas moins de 80% du parc d'éclairage public de la commune qui a été changé ce qui permet une économie d'énergie considérable et également une baisse de la facture. La municipalité continue à travailler au changement des 20% manquants du parc d'éclairage public afin de réduire encore plus les consommations d'énergie.



RÉNOVATION DE LA MAIRIE

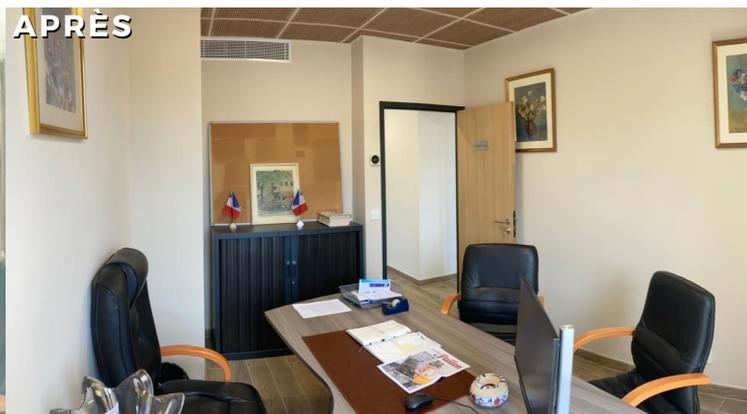
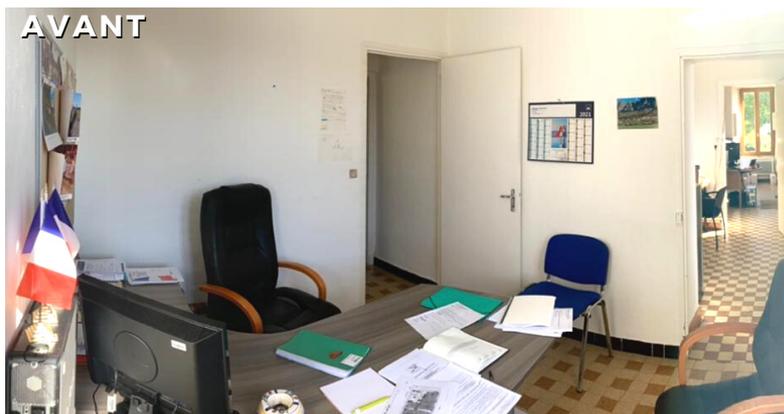
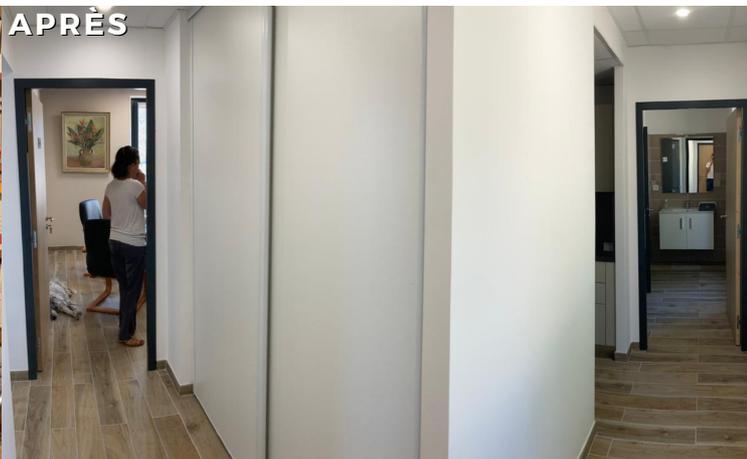
Les bureaux de la mairie sont désormais tout neufs. Après quelques mois de travaux seulement et une délocalisation des bureaux au rez de chaussée de la mairie durant cette période, ils ont désormais repris leur place initiale. Ce sont désormais trois bureaux pour les agents et le bureau du Maire, une salle d'archivage, une salle de pause avec une petite cuisine toute équipée ainsi qu'une nouvelle partie sanitaire.





BILAN DES TRAVAUX

*Travaux effectués
ou
en cours*



LES AUTRES PETITS TRAVAUX EFFECTUÉS

Soucieux de la conservation de notre patrimoine bâti et de sa valorisation, la voute de la chapelle Gratemoine a été repeinte en intégralité.

La Salle Adélaïde Lombarde de Gourdon a fait l'objet également de petits travaux avec la mise en place d'un faux plafond afin d'insonoriser la pièce qui était très bruyante. De plus, la peinture y a également été effectuée.

Cette année la commune a lancé une réflexion sur le fleurissement du village et nous avons essayé d'investir dans des espèces florales résistantes, avec une période de floraison plus longue et qui perdurent au fil des années. Pour ce faire la commune a investi 2 932,00 € dans cette première phase du projet.



BILAN DES TRAVAUX

*Travaux de
goudronnage &
marquage au sol*

MAISON LIGNON

Il s'agissait d'un défi de taille pour la municipalité de réhabiliter les deux étages supérieurs de la Maison Lignon. Tout y est passé, de la toiture aux caves en passant par la démolition de certaines pièces et la création de nouvelles. Au total ce sont trois appartements qui sont tous déjà occupés et mis en location. Un petit studio avec balcon, un deux pièces et un grand trois pièces avec balcon. Au total 7 personnes habitent l'immeuble.

La problématique soulevée par la municipalité étant le manque de logements en location sur la commune. Elle a souhaité y remédier en proposant ces logements à la location et ne compte pas s'arrêter là... Affaire à suivre

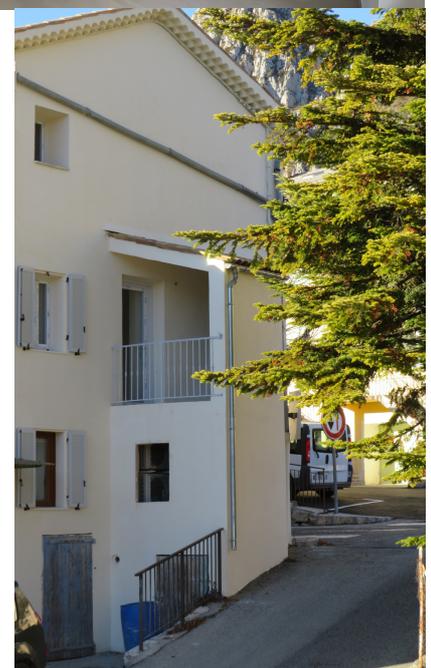
Le Deux Pièces



Le Studio



Le Trois Pièces





BILAN DES TRAVAUX

*Travaux effectués
ou
en cours*

ÉCLAIRAGE DU JEU DE BOULES LA DOIRE

Dans le cadre de la rénovation du jeu de boules à La Doire, la commune s'était également engagée à rénover l'éclairage de cet espace de vie. C'est désormais chose faite avec pas moins de 6 nouveaux lampadaires qui permettent d'éclairer l'intégralité du jeu de boules. La commune a également fait le choix d'ampoules LED qui sont bien moins énergivores.



PARKING DE SÉRANON VILLAGE

Le terrain communal situé au croisement entre l'Avenue de Notre Dame et la Rue du 11 Novembre était auparavant doté d'infrastructures pour les enfants. Depuis, cet espace a été transféré en bas du village sur la Place Léon Rebuffel avec de nouvelles infrastructures. Consciente de la problématique du stationnement dans le centre du village, la commune a donc investi dans quelques travaux de terrassement et de goudronnage afin de pouvoir créer un parking de 10 places à cet emplacement stratégique.



GOUDRONNAGE DANS LES HAMEAUX

Toujours dans le cadre de la dotation cantonale annuelle du département, quelques travaux de goudronnage ont pu être financés sur la commune. Effectivement, en 2022, la priorité avait été donnée au quartier des Asinas ainsi que tout le centre hameau de La Doire. Le goudronnage sur la commune avance et de nombreux accès communaux ont d'ores et déjà pu en bénéficier. La priorité sera désormais donnée au hameau des Baux pour les prochaines années.



Les Asinas



La Doire

TROIS GROUPES DE TRAVAIL

Les jeunes conseillers municipaux ont longuement travaillé sur trois grands projets qu'ils ont souhaité mettre en œuvre cette année qui sont les suivants :

- Le premier projet concerne le potager de l'école. Effectivement les jeunes ont eu à cœur de travailler sur ce sujet pour but de faire l'acquisition d'une petite serre afin d'optimiser les récoltes.
- Le deuxième projet consistait à l'apprentissage des gestes de premiers secours et c'est tout naturellement qu'ils ont réussi à faire venir à l'école une personne pour les former à ces gestes essentiels.
- Le troisième projet et certainement le plus gros projet de nos jeunes conseillers cette année a consisté à organiser une journée de ramassage des déchets dans la commune. Ils ont eux même confectionné l'affiche et décidé du jour et du lieu de ramassage. Le 22 Mai 2022 s'est donc déroulé la première journée de ramassage des déchets à proximité de l'école et dans le village.



5 NOUVEAUX POSTES À POURVOIR

Au cours de l'année écoulée, les 16 conseillers municipaux jeunes se sont énormément impliqués à travers les différents conseils municipaux, les cérémonies et les avancées sur les projets. Nous avons alors souhaité faire un point avec les jeunes sur l'année écoulée et certains conseillers estimaient que les réunions du CMJ n'étaient pas assez nombreuses et nous comptons bien y remédier. De plus certains ont pris la décision de quitter le CMJ. Aujourd'hui, seulement 10 conseillers ont choisi de poursuivre l'aventure, de ce fait la jeunesse Séranonnaise est invitée à se rapprocher de la mairie pour pouvoir rejoindre les rangs du CMJ.

Les seules conditions pour faire parti du CMJ :

- Avoir moins de 18ans
- Résider sur la commune et/ou être scolarisé à l'école du Pra Redon
- Être disponible lors des réunions du CMJ et des différentes manifestations organisées par le CMJ

Pour demander votre dossier d'inscription :

mairie@mairiedeseranon.fr
04 93 60 30 40

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



L'ÉCOLE DU PRA REDON

Le ski scolaire, une aubaine pour nos ptits loups

L'enneigement durant cet hiver n'a malheureusement pas permis l'ouverture de la Station de l'Audibergue. Cependant, Gréolières les Neiges a pu aménager quelques pistes pour permettre aux enfants de l'école (et du réseau) d'aller skier et de travailler leur technique afin de se perfectionner.

Nous remercions le Département par le biais de leurs conseillers régionaux Michèle Olivier et Jérôme Viaud, pour les subventions accordées qui permettent ces sorties, les responsables du ski scolaire M. Greyer et M. Cimollini. Nous remercions également les moniteurs Delphine, Chantal, Jean-Claude, Jean-Pierre, ainsi que Stéphanie pour son aide dans l'organisation de la petite cérémonie des étoiles. Les enfants remercient les restaurateurs de l'Audibergue pour les bons repas du midi : La Godille et le Montagnard.

Merci aux gérants de la station, Marion Luigi pour l'accueil de tout ce petit monde et aux transports Ponsot.

Et bien sûr un grand merci aux enseignants Joëlle Cartau et Stéphane Clavier pour leur investissement ainsi qu'aux parents accompagnateurs.

La créativité au service des gourdes isothermes

Nos enfants ont participé à un concours de dessin organisé par le Canal de Belletrud, avec d'autres écoles du territoire. Le but était d'imaginer l'illustration à mettre sur une gourde. La Mairie a financé la moitié de l'achat des gourdes qui ont été offertes aux enfants courant juin.

Saint Jean Cap Ferrat

Du 20 au 24 juin 2022, Stéphane Clavier et ses élèves sont allés en classe verte à St Jean Cap Ferrat. Quelques jours de détente mais surtout de découverte du milieu marin : balade en bateau, observation du plancton, paddle, visite de la cité. Science et sport réunis pour un beau séjour dont nos écoliers sont revenus émerveillés. Merci à Stéphane d'avoir inscrit la classe à ce projet.

La mairie a participé en payant à sa charge 11€ par enfant/jour pour soulager la participation des parents.



BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER



LES BAUX

Habitants présents : M. Bagagli, Mme/M. Ronconi, Mme/M. Lernout, M. Marin, Mme Bezos, Mme/M. François, Mme/M. Catherine, M. Dao, M. Renault

COMMENTAIRES DES HABITANTS :

La vitesse pose encore problème, bien que les quads soient plus calmes. Mais des motos et quelques 4x4 passent trop rapidement. Une demande de ralentisseurs a été faite par M. Lernout, est ce envisageable? Il s'est posé la question de rajout de panneaux de limitation de vitesse 30 et 50 km/h. Un panneau 30km/h au début du chemin et un ralentisseur devant le puit ?

Il y a plus de monde le week-end, donc plus de passage mais moins de sécurité aussi.

La route est déformée, elle n'a jamais été refaite, plusieurs endroits où elle s'affaisse (devant Mme/M. Lingua, chemin des Granges également)... très dangereux l'hiver avec la neige et le verglas.

Problème de réseau Internet et téléphone, très embêtant en cas d'urgences pour contacter les services concernés. La fibre a été annoncé pour 2023 à M. Ragot.

Poubelles : il faudrait afficher un rappel du fonctionnement des encombrants, les dates de passage ne sont pas respectées, le véhicule de ramassage ne passe pas toujours au bon moment. Installation d'un abri pour les poubelles, en prévision ? Les poubelles ménagères derrière chez M. Marin pourraient-elles être supprimées car abîmées et pas d'abris. Ou alors trouver un moyen de les stabiliser car avec le vent elles partent sur la route ? En hiver, le ramassage est peu régulier. Possibilité d'afficher les coordonnées de la déchetterie de Malamaire ?

La coupe d'herbe en bord de route est faite trop tard, gênant à certains endroits.

L'année dernière, le déneigement a été catastrophique, il faudrait prévoir pour l'avenir de former correctement quelqu'un. M. Funel, (absent ce jour) demande si un réaménagement de la rue derrière la ferme des Baux est possible, elle est très abîmée et certaines personnes n'ont que cet accès.

Il avait été demandé par la mairie à Mme/M. François de donner un nom à l'ancien chemin des poubelles, ils proposent donc : chemin des Erables.

La route devant chez Mme/M. Ronconi devait être rebouchée avec un peu de goudron, c'est M. Charabot qui leur avait annoncé. Cela n'a pas été fait à ce jour, M. Ronconi l'avait déjà fait à ses frais mais c'est à la commune de faire les travaux.

Certains habitants ne reçoivent pas le bulletin communal (M. Lechat, M. Gioanni)

Mmes/MM François et Catherine n'ont pas eu l'annuaire des professionnels de la commune.

Réponses de Monsieur le Maire :

L'achat de panneaux de limitation de vitesse a un coût et les gens ne respectent pas plus la vitesse. La mairie envisage une peinture au sol, moins onéreuse et visible. Cela sera rediscuté dans l'attente de la réception de subventions liées aux amendes de police. Les 4x4 roulants à vive allure peuvent sûrement être identifiés afin de pouvoir demander aux conducteurs de ralentir ? La fibre devrait arriver fin septembre 2022 avec l'installation de deux boîtiers : 1 devant la microbrasserie Nabulion et l'autre en dessous de la SDA. Les poubelles derrière chez M. Marin peuvent être enlevées si il le souhaite. Pour le déneigement, la relève a été assurée au mieux au vue des circonstances afin d'assurer la circulation de chacun. La rue derrière la ferme des Baux peut être nettoyée pour le moment. Pour le nom du chemin des Erables, il faut tout d'abord informer les organismes concernés : la poste, EDF... Pour les habitants n'ayant pas reçu les bulletins communaux, nous porterons attention à la prochaine distribution afin de n'oublier personne. Sachant que pour le dernier numéro, il a été privilégié les habitations étant occupées pendant l'hiver afin d'éviter de laisser le magazine "traîner" toute la saison dans les boîtes aux lettres et qu'il ne soit abîmé. Les habitants sont invités à passer en mairie récupérer le numéro qu'ils n'auraient pas eu. Pour les problèmes d'encombrants, nous allons contacter le responsable afin d'en discuter.

BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER



SÉRANON VILLAGE & CURNIER

Seulement les habitants de Curnier ont été présents : Mme/M. Llorca, M. Maisano, M. Mossière.

COMMENTAIRES DES HABITANTS :

Voirie : écoulement d'eau important qui vient du dépôt de la DDE, le chemin est en dévers donc cela pose problème. Réalisation d'un caniveau ?

Vitesse : quelques véhicules roulent trop vite. Les gendarmes pourraient-ils être un peu plus souvent au bas du chemin ?

Le tri sélectif n'est pas respecté : la mairie peut elle communiquer la date de passage des encombrants et que ce soit fait en date et heure prévues ?

Pourrait-il y avoir plus de numéros du Petit Séranonnais ?

Le fil du téléphone est sur les poubelles depuis un an suite à une branche cassée chez M. Mossière. Il a élagué suite à la demande d'Orange mais le fil n'a toujours pas été remis.

Est ce que la ligne de moyenne tension est toujours sous tension ?

Peut-on organiser une fête des voisins ?

Au niveau de l'éclairage, il n'y a aucune lumière dans le chemin. Mme/M. Llorca n'en veulent pas. M. Mossière oui car le rond point est très éclairé et rien chez lui.

Il n'y a pas de garde-corps le long du mur de l'église, il y a quelques mètres assez dangereux.

Quand sera fait le goudronnage dans le dernier virage en haut du chemin ?

Réponses de Monsieur le Maire :

Pour l'écoulement d'eau, se rapprocher de la SDA, à la base il n'y a pas de chemin d'accès, il s'est crée à force de passage de véhicules. La mairie ne fera pas de caniveau à cet endroit. Pour les encombrants, nous allons contacter le responsable de la gestion des déchets. Le tri des déchets reste de l'incivisme. Le fil du téléphone qui n'est pas raccroché dépend de Orange, nous allons contacter le référent. Pour la ligne moyenne tension, ce n'est pas la mairie qui s'en occupe. Le Petit Séranonnais reste à 2 parutions par an, la conception prend du temps et les élus qui en ont la charge n'ont pas la possibilité d'en faire plus. Aucun éclairage ne va être ajouté. L'installation d'un garde-corps le long du mur de l'église n'est pas en projet. Le goudronnage du virage en haut du hameau sera réalisé quand M. Pellegrin aura fini son aménagement.



LA CLUE

Habitants présents : Mme Parodi, Mme Ricci, M. Gérard, M. Serra, Mme Schneider

COMMENTAIRES DES HABITANTS :

M. Gérard trouve que les conseils municipaux ne représentent plus les problèmes concernant la commune. Il n'y a plus de suivi sur les gros travaux (il avait fait un courrier à la mairie pour faire part de son point de vue).

Les comptes-rendus des conseils municipaux ne sont pas à jour sur le site internet. Serait-il possible de les mettre pour éviter de se déplacer en mairie pour les consulter ?

BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER

Le panneau d'entrée en agglomération "La Clue" devrait être décalé jusqu'à Rouaine et il faudrait ajouter un panneau 50 km/h. Une famille de cinq personnes s'est installée au bas de Rouaine, la sortie de chemin est très dangereuse. Et rajouter de ce fait un panneau 70 km/h peut être à la sortie de Valferrière, car les automobilistes passent toujours très vite malgré les panneaux "Séranon". A ce sujet, M. Gérard avait proposé un plan à la mairie. Il faut sécuriser le "Pas de la Clue", le trottoir qui n'avait pas été forcément demandé est dangereux, d'où l'utilité de bien informer les véhicules que la zone est à 50 km/h. Une pétition avait été faite il y a plus de 5 ans mais aucun retour.

Mme Schneider informe que l'Ancienne route Napoléon est une décharge à voitures. M. Serra demande si une mise à niveau du sol pourrait être faite jusqu'à la réserve DFCL pour faciliter l'accès au secours sur ce même chemin.

L'éclairage dans le chemin de la Clue est allumé plus tôt qu'ailleurs. Un lampadaire chez M. Gérard est resté éteint pendant un an. Au plus haut de Rouaine, un éclairage reste allumé toute l'année alors qu'il n'y a personne.

Le vallon longeant la propriété de Mme Schneider jusqu'à M. Serra n'est pas entretenu. Les fortes pluies avaient arrachés le grillage de Mme Schneider, dû à l'amas de branches cassées, elle avait fait réparer mais un entretien serait appréciable. L'année dernière, lors de l'élagage par les services de la SDA, les employés avaient dit qu'ils reviendraient mais il n'y a pas eu de suite. De gros pins ont poussé, il est à craindre un nouveau débordement lors de prochaines fortes pluies. Il faudrait désenclaver ce vallon, peut être séparer la canalisation en deux ?

Est ce qu'il est prévu d'installer un panneau "Route Napoléon" sur la D6085 ?

Mise en place d'un tout à l'égout ? Projet il y a quelques années mais impossible, quartier trop en hauteur.

Les encombrants chemin de la Clue restent trop longtemps, le ramassage n'est pas respecté et les habitants ne se donnent pas toujours la peine d'aller jusqu'à la déchetterie. Peut on prévoir un emplacement exprès pour poser les encombrants ?

La borne incendie est elle toujours en service ? Y a t-il un recensement récent effectué sur les bornes de la commune ?

Pour les poubelles du Pas de la Clue, prévoir une dalle pour poser les containers ?

Installation d'un miroir à la sortie de Rouaine ?

Le site internet de la mairie sera mis à jour quand ? Arrivée de la fibre ?

Il faudrait revoir le listing mail de la newsletter de la mairie, car certains habitants ne reçoivent pas les infos alors qu'ils sont inscrits.

Réponses de Monsieur le Maire :

Concernant le site Internet de la mairie, il y a eu des problèmes de piratage, il y a des installations et mise à jour à faire. Le trottoir du Pas de la Clue a été installé par la SDA afin de faire ralentir les gens, il reste dangereux mais au moins les gens sont obligés de réduire leur vitesse. Le problème de décharge de voitures a été signalé en mairie, les gendarmes se sont rendus sur place, les véhicules devraient être retirés. L'éclairage dans le chemin va être contrôlé pour modifier le réglage si besoin. A Rouaine, l'éclairage va rester, il peut y avoir de temps en temps un propriétaire qui passe, il n'y a pas de raison de le supprimer. Pour le vallon chez Mme Schneider, se rapprocher de la SDA car sa propriété est mitoyenne avec leur délégation. Installation d'un panneau "Route Napoléon" : nous allons nous renseigner auprès de L'ANERN. Le tout à l'égout n'est plus de la compétence de la mairie. Pour les encombrants, nous allons nous rapprocher du référent concerné à la CAPG. Pour la borne à incendie, nous allons vérifier dans nos bureaux suite au dernier rapport effectué. La fibre est prévue pour fin septembre 2022, voir les informations dans le compte-rendu des Baux.

BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER



VILLAUTE & LA DOIRE

Habitants présents : Mme/M. Fages, Mme Lucas, Mme Parian/Garcia, M. Buselli, Association Harpèges : Mmes Henri et Fournier, M. Rebuffel pour sa soeur Mme Rebuffel, Mmes lochem, mère et fille

COMMENTAIRES DES HABITANTS :

Mme Rebuffel fait savoir que l'eau ne coule plus à la fontaine.

Mme lochem dit qu'il y a régulièrement des têtes d'animaux posées dans les poubelles à côté de la crèche.

Est ce qu'un nettoyage des bacs est bientôt prévu ? Il est d'ailleurs interdit de jeter des morceaux d'animaux dans les containers. Il y a un manque de savoir vivre des habitants qui jettent des sacs non fermés qui entraînent des problèmes d'hygiène.

Il y a régulièrement des chiens "errants" qui se révèlent agressifs envers les chiens qui sont sortis en laisse et leur propriétaires (notamment à Font de Fénis, les Baux..).

Les escaliers sont fréquemment utilisés mais ils sont devenus très dangereux car très abîmés et le débroussaillage serait le bienvenu. Est-ce qu'au dessus des poubelle de la crèche le morceau est privé ? Il y a du matériel agricole qui traîne au milieu de l'herbe qui est haute, une personne pourrait se faire mal.

Est-ce que Quentin sait où se trouve le communal ? Cet endroit n'a pas été fait. Si privé s'adresser aux propriétaires. Le terrain de boules : aménagement peu opportun, les habitants n'ont pas été consulté. Du matériel qui est resté "en plan" très longtemps. Pourquoi autant de temps à finir ces travaux (entamés il y a 3 ans) alors qu'à Séranon ça a été très rapide ?

Pour les lumières, un éclairage modéré est-il prévu ? Extinction quand le terrain ne sert pas ? M. Buselli annonce que du goudronnage est prévu à la Doire.

Chemin qui va à la stèle : les 2 blocs de pierre qui empêchaient les 4x4 de passer ont été enlevé, quelqu'un passe régulièrement en quad. L'herbe est très haute.

Hauteur cyprès chez un voisin de M. Marinovich, demander la hauteur autorisée en mairie.

Le terrain que la mairie achète : très bien pour avoir un parking lors de manifestations (boules, enterrements...) Certains font de la mécanique sur la place, est-il possible de la réserver aux habitants qui ont besoin d'être garé près de chez eux ?

Entre Villaute et la Doire : problème de vitesse. M. Buselli annonce qu'il est prévu 3 ralentisseurs : 1 aux containers, 1 avant chez Marcel, 1 avant la crèche. Les habitants demandent si un 4ème serait envisageable au transformateur ? La commune est en attente de subventions obtenues grâce aux amendes de police.

L'association Harpèges demande des plots à mettre devant leur local car les voitures passent vite. Les habitants remarquent que l'association a manqué de communication concernant leurs actions et leur rôle. Mmes Fournier et Henri font donc une présentation de leur travail. Elles dépendent de l'association qui est basée à Grasse. Il y a plusieurs pôles pour les besoins de chacun. Un local rue des Tilleuls depuis Octobre, pour les jeunes et les familles (dans d'autres villages environnants également). C'est un accompagnement à la scolarité, aide aux personnes... Animations familiales proposées aux habitants. Aide sociale.

- Actions solidaires: médiations sociales, aide au numérique, droit, vie quotidienne

- Equipe citoyenne: formée de bénévoles

- Aide à domicile pour lutter contre l'isolement, problèmes de mobilité

- En cas de problème, l'association fait relais avec les partenaires sociaux

- Demander les compétences de chacun pour aider, rassembler (à Séranon, Martine pour la couture par exemple...)

L'association demande aux mairies de faire passer le message, il y a aussi moyen d'accueillir du service public.

Quand il y a des Rave-party sur le Lachens, la commune concernée (la Bastide ou la Roque-Esclapon) donne-t-elle des autorisations ? Qui appeler pour les nuisances ? Nicole David, conseillère municipale, va se renseigner.

BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER

Chez un habitant, des chiens restent dehors pendant plusieurs jours/nuits. Il faudrait demander à la personne d'équiper ses chiens de collier anti-aboiement ou d'avoir quelqu'un qui puisse les rentrer le soir.

Où s'adresser pour du co-voiturage ?

Un câble a été coupé sur les poteaux du jeu de boules par Dédé en élaguant: Mme/M. Fages demandent à le remettre.

Demande de Mme Giordano, remontée par Mme Luigi : un arbre mort au cimetière, il faudrait le couper.

Mme Mathieu nous informe par mail : depuis 2/3 ans le chemin communal à Font de Fénis n'est plus nettoyé du n°423 au n°543

Réponses de Monsieur le Maire :

L'eau de la fontaine ne coule sûrement plus à cause de la sécheresse. Pour le nettoyage des containers nous allons demander l'information à la personne qui s'en occupe. En ce qui concerne les morceaux d'animaux dans les poubelles, nous rappelons qu'il est interdit de jeter des boyaux ou autres par arrêté préfectoral. Tout doit partir à l'équarrissage bien que souvent tout est enfoui. Il est demandé un effort aux propriétaires des chiens "baladeurs" afin qu'ils les tiennent en laisse pour le bien être de chacun. Pour l'état des escaliers, nous allons vérifier si c'est communal. Au-dessus des poubelles de la crèche, le débroussaillage devrait être fait bientôt. Quand les travaux ont commencé au jeu de boules, seul M. Fages était régulièrement présent pour voir l'évolution, les autres riverains n'ont pas été aperçus. M. Buselli a expliqué lors de la réunion que l'aménagement n'était pas fini. Il y a du retard dans les subventions, contrairement au jeu de boules de Séranon où l'octroi a été très rapide. Le débroussaillage a été effectué chemin de la stèle. Il n'y a pas de hauteur réglementaire pour la taille de cyprès. La personne qui faisait de la mécanique sur la place n'y habite plus, donc c'est libre. Pour l'installation de ralentisseurs, nous attendons la subvention concernant les amendes de police données pour la commune. Quand il y a des rave-party sur le Lachens, il n'y a aucune autorisation. Les gendarmes n'étant que deux, ne peuvent pas faire grand chose sur place. Ils contrôlent les participants quand ils repartent de la manifestation, en bas du Col. Pour les chiens qui aboient sans cesse, nous invitons les voisins à aller en parler directement à la personne concernée. Pour le câble coupé, nous irons voir sur place ainsi que pour l'arbre mort au cimetière.



ACO DE CAILLE & GRANGE DE VERDET

Seulement les habitants de Aco de Caille étaient présents : Mme Chiris et sa soeur Mme Fernandes, Mme/M. Renault, M. Chervier, M. Vejdosky

COMMENTAIRES DES HABITANTS :

Sur le chemin d'Aco de Caille, suite au passage des moutons, des pierres sont tombées sur la route: prévoir un ramassage. Pas de soucis avec le berger, il y a un bon gardiennage.

Nettoyage du lavoir : M. Renault l'a toujours fait mais il demande à ce que la mairie prenne le relais. Le toit du bassin a des tuiles cassées, des enfants jouent dessus... Il faudrait donc revoir la toiture.

Le grand sapin à côté pourrait-il être élagué ? S'il tombe, il démolira le bassin...

Fleurissement du lavoir : Mme Renault n'a plus envie de s'en occuper suite à des réflexions.

Le virage pour monter chemin de la Fontaine en hiver est très dangereux à pied à cause du verglas : penser à bien le saler pour sécuriser les piétons.

Le regard à eau en fonte a été cassé par un livreur. M. Renault a mis une dalle en béton.

Pourquoi laisser les décorations de Noël toute l'année ? M. Vejdosky trouve ça dommage, cela enlève le côté festif qu'il devrait y avoir seulement au moment des fêtes. Les élus expliquent que c'est pour une raison de budget, la mise en place et l'enlèvement des décorations coûtent cher avec la location de la nacelle.

BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER

Il y a une lumière qui reste allumée pour rien sur des maisons inhabitées, pourquoi ne pas l'éteindre ?

Arrivée de la fibre ? Problèmes de connexion de plus en plus fréquents (l'utilisation d'un routeur arrange le problème selon M. Chervier).

Réponses de Monsieur le Maire :

Les pierres qui restent sur la route suite au passage des moutons doivent être ramassées par le berger. L'entretien du lavoir sera fait quand les travaux prioritaires de voirie seront terminés. Les décorations de Noël restent en place également pour limiter les manipulations. Il ne sera pas supprimé d'éclairage même si personne ne semble être installé dans les habitations concernées.



GRAOU LONGUE

Habitants présents : Mme/M. Luigi, Mme Guilleret, Mme/M. Paul, Mme Raset

COMMENTAIRES DES HABITANTS :

A quand un abri bus ? Florence Dalmasso explique qu'elle doit préparer une pétition dans ce sens pour plusieurs arrêts de la commune.

Pourrait-on demander une collecte des déchets verts ? Certains habitants n'ont pas de remorque ou autre pour aller jeter à la déchetterie.

La sortie du quartier est toujours très dangereuse
Installation d'un panneau radar de vitesse ?
Ralentisseurs ?

Il n'y a toujours pas de trottoir pour aller jusqu'au Spar alors qu'il était prévu.

Peut-on créer une voie de dégagement en partant du Spar, il y a un trou c'est dangereux pour se déporter.

Il n'y a pas de trottoir devant chez M. Lelièvre et Mme Salomé, la pluie ruisselle devant chez eux. La borne incendie est inutilisable au vu de son emplacement. La déplacer en haut ou en bas du hameau. Est-elle toujours en service ? Qui s'en occupe ?

Voirie : balayage non fait. Herbe non coupée. Personne ne vient... plus de fleurs dans les jardinières et 4 lampadaires ne marchent plus (Nadia Tensic et Michel Charabot sont au courant), signalés depuis 4 mois.

Terrain des Courtils : il faudrait ranger les clôtures à moitié sur la route pour la sécurité.

Réponses de Monsieur le Maire :

Une collecte des déchets verts ne sera pas faite. Il est demandé de l'entraide entre les habitants pour aider les personnes dans le besoin afin d'emmener tout à la déchetterie. La vitesse après le Spar en direction du hameau est encore et toujours due à de l'incivisme. Le trottoir prévu est à demander à la SDA, qui en a la compétence. Le rallongement du trottoir chez M. Lelièvre et Mme Salomé n'est pas prévu dans l'immédiat. La borne à incendie dépend de Suez, en sous-traitance d'un prestataire. Le déplacement de celle-ci doit être assez coûteux. Les jardinières vont être fleuries, c'est en cours sur la commune. Les lampadaires qui ne marchent plus ont forcément été signalés au prestataire, il faut nous faire parvenir les numéros sur les poteaux afin de les relancer. Les clôtures des Courtils vont être remplacées par des neuves, donc réinstallées correctement rapidement. L'herbe non coupée fait partie de l'opération "Biodiversité protégée".

BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER



ASINAS & AVENUE NOTRE DAME

Habitants présents : Mme Chamberlain et sa fille, Mme Planche, Mme Thomas, Mme Gagna, Mme Cousin, Mme/M. Pinaud, Mme Cochard, Mme Prudent

COMMENTAIRES DES HABITANTS :

Au fond de l'Avenue Notre-Dame, la vitesse est partout. De plus en plus de voitures qui passent par les bas Asinas car pour aller à Séranon, le GPS fait passer par là. Peut-on installer un panneau "réservé aux riverains" ? Problème de vitesse et l'herbe non coupée qui gêne la visibilité. Sens unique en partant d'en haut ? Et ajout de ralentisseurs. Pas de visibilité en sortant de chez Mme Cousin.

Un rappel sera fait dans le bulletin communal pour la vitesse, le tri, les déchets ménagers.

Pause de miroirs ?

Une tranchée a été faite, cailloux + terre qui descendent avec la pluie : regoudronner ou faire un "barrage" ?

Quand le chasse-neige passe, tout est poussé au fond avec la terre et après les habitants doivent nettoyer. Au n°158, côté pré, c'est goudronné à moitié mais herbe et terre qui coulent dans une "cuvette". Devant chez M. Canizzo, gros trou, le goudron n'a jamais été refait.

Mme Chamberlain (Haut Asinas): zone non constructible dans les champs. Partie communale endommagée suite à des constructions, il y a eu un nettoyage mais ancien chemin de Caille plus de nettoyage. L'entretien avait été fait par une association (Séra'tous ?) puis plus rien. L'accès au pré se fait par un vallon qui avait été bouché par M. Lepleux. Pour le foin, le passage du tracteur se fait au mauvais endroit. La parcelle concernée est celle au-dessus de la n°129. Un courrier explicatif est en mairie.

M. Pinaud parle de l'entrée en venant de Caille, apposer un panneau "carrefour dangereux" ?

Faucher l'herbe sur 30 m plutôt que 20m afin d'améliorer la visibilité pour sortir des Haut Asinas.

Où en est le projet de tout à l'égout qui est en pour-parler depuis 60 ans ?

Faire un rappel des dates des enlèvements des encombrants, y-a-t-il un référent ?

Abri poubelles : l'ancien abri a été enlevé et jamais remis, peut on le remettre ? Car les poubelles partent avec le vent.

Le four en face de chez Mme Prudent est il communal ?

Réponses de Monsieur le Maire :

La mairie n'est pas favorable à installer un sens unique, trop contraignant pour certains habitants qui devraient faire un grand tour pour rentrer chez eux. Pour la sortie des Haut Asinas dangereuse, se rapprocher de la SDA, ainsi que pour la coupe de l'herbe. Pour les dates d'enlèvement des encombrants, nous allons demander au responsable des déchets. Un goudronnage est prévu du bord de la route jusqu'à "l'étranglement". Le vieux four appartient à des privés. Pour Mme Chamberlain, à voir directement en mairie.

En ce qui concerne la réunion de quartier du Logis du Pin, aucun habitant ne s'est présenté.

MISS SÉRANON 2022



QUI EST LAURA HOUDET, LA MISS SÉRANON ?

Laura Houdet est une jeune Sérannonaise fraîchement arrivée de Cipières où elle a passé son enfance. Passionnée de cuisine elle suit les traces de son oncle et de son père qui sont restaurateurs sur la commune. Laura effectue des études de cuisine en alternance au Lycée De Croisset à Grasse lui permettant d'être aussi sur le terrain et de travailler dans les fourneaux de l'Auberge de Séranon. Un travail en famille qu'elle apprécie particulièrement. Sa mère et sa tante sont elles aussi de la partie puisqu'elles sont au service.

Malgré son emploi du temps bien chargé, elle accorde de son temps à la collectivité en ayant été élue Miss Séranon 2022 puis ayant participé à Miss Pays de Grasse 2022. C'était pour elle un challenge immense puisqu'elle est une personne timide et réservée. Cette expérience lui a permis de vaincre ses peurs, d'être à l'aise en public et de découvrir de nouveaux horizons.

Comme vous le savez, la municipalité tient à défendre la place que les femmes occupent dans notre société. Malgré les critiques émises sur ces mises en lumière, nous souhaitons préciser que la commune s'est engagée uniquement pour valoriser la commune et les jeunes femmes qui souhaitent en porter les couleurs.



CE SERA...NON À LA FERMETURE

UNE MANIFESTATION DEVANT L'ÉCOLE

Le Maire, les élus du Conseil Municipal, les parents d'élèves, les instituteurs et les habitants se sont mobilisés contre la fermeture d'une classe à Séranon.

Actuellement l'Ecole du Pra Redon est composée de 4 classes pour 81 élèves. A la rentrée prochaine, les projections annoncent 71 élèves et il n'en aura pas fallu plus à l'Académie de Nice pour envisager une fermeture de classe.

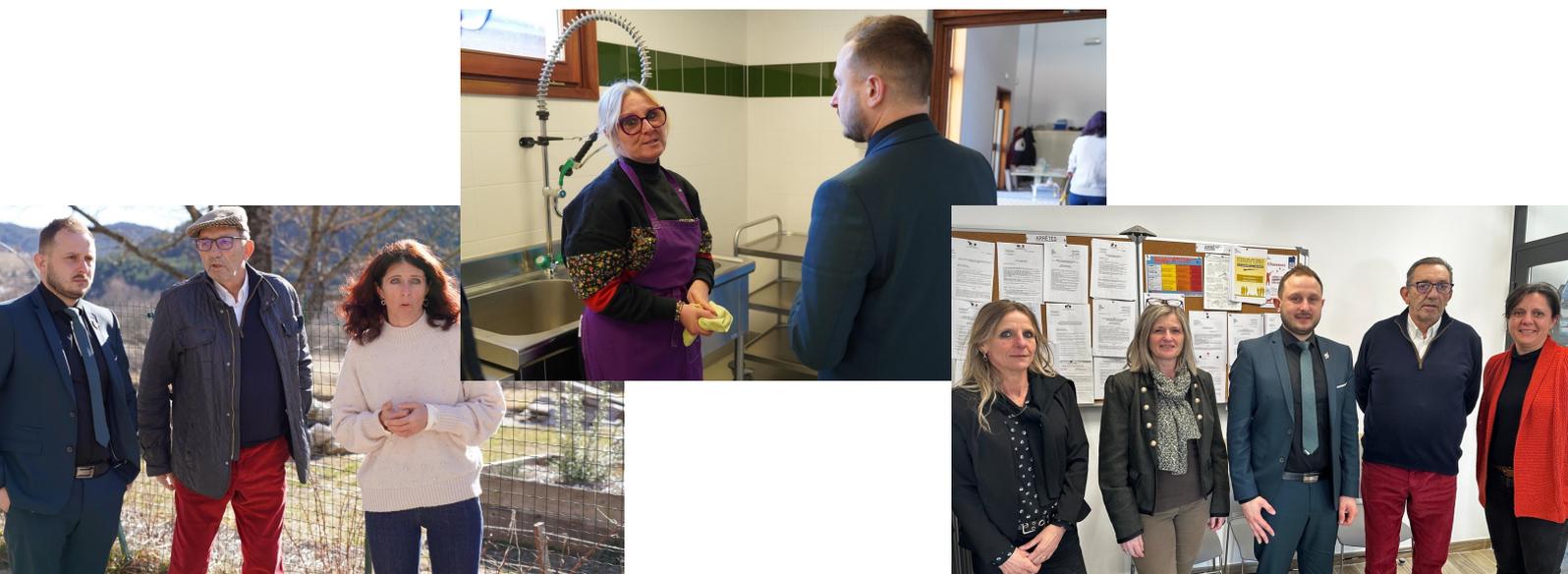
Mais grâce à la résilience et la ténacité dont ont fait preuve les Sérannonais, cette fermeture n'aura pas lieu. La mobilisation de nombreuses personnes y est sûrement pour quelque chose et la directrice, Vinca Zandomenighi remercie encore tous les efforts qui ont été fournis par ceux qui se sont mobilisés pour éviter cette fermeture.



VISITE DU DÉPUTÉ DE NOTRE CIRCONSCRIPTION À SÉRANON

UNE VISITE DE COURTOISIE À L'ÉCOLE DU PRA REDON

Monsieur Lionel Tivoli, député de notre circonscription a souhaité rendre visite à Claude Bompar, Maire de la commune pour mettre sur la table tous les projets, toutes les attentes et toutes les difficultés rencontrées dans notre commune. Cette visite de courtoisie a permis à Claude Bompar de faire visiter notre école communale au député qui était il y a encore peu sous le risque d'une éventuelle fermeture de classe. Heureusement, la mobilisation de tous a permis que la classe en question ne ferme pas à la rentrée prochaine.



QUE C'EST MIGNON...

LES CHATS SONT À L'HONNEUR CHEZ NOS COUTURIÈRES

Les couturières Séranonnaises ne manquent jamais d'imagination quand il s'agit de coudre, tricoter et broder. En ce début d'année, les chats sont à l'honneur. La recette est facile, un peu de laine pour le corps, des boutons pour les yeux, la ouate pour la forme et du tissu pour la bouche et le collier. Le tout avec un peu d'huile de coude et le tour est joué.

En allant les rencontrer nous avons aussi pu voir les nombreux sacs confectionnés par leurs soins, mais aussi le porte bouteille en tissu. De plus, un gentil donateur leur a fait parvenir beaucoup de matériel pour laisser cours à leur créativité. Une chose est sur, elles ne sont pas prêtes de s'arrêter.

Vous aussi vous souhaitez apprendre, vous perfectionner ou tout simplement venir coudre, broder et tricoter en bonne compagnie, n'hésitez plus et adhérez à Sératous, association Séranonnaise très dynamique tout au long de l'année avec de nombreuses animations proposées!



LE BAR DE SÉRANON FAIT PEAU NEUVE



MÊME GÉRANT QUE L'AUBERGE DE SÉRANON MAIS FORMULE DIFFÉRENTE

C'est à l'occasion de cet article que dans un premier temps nous souhaitons encore remercier Fredy, l'ancien gérant du bar qui a su le faire vivre pendant quelques années. Désormais ce sont les gérants de l'Auberge de Séranon qui en ont repris la gestion en tentant de proposer une formule différente.

Qui dit changement de gestion dit aussi changement de déco et quelques travaux. C'est désormais chose faite, la pizzeria qui était auparavant ouverte sur la terrasse de l'Auberge donne maintenant dans le bar ce qui vous donne la possibilité de siroter tranquillement votre boisson tout en mangeant votre pizza.

En période hivernale, l'établissement est ouvert tous les jours sauf le Mercredi :
Lundi, Mardi et Jeudi : 08h30 - 14h30 / 16h30 - 21h00
Vendredi et Samedi : 08h30 - 23h00
Dimanche : 08h30 - 21h00

En période estivale, le bar de Séranon est ouvert tous les jours de 08h30 à 23h00.

Tel : 04 97 05 23 38

MISE EN LUMIÈRE DE CLÉMENT LELIÈVRE



LE PHOTOGRAPHE AMOUREUX DE SES PAYSAGES

Clément Lelièvre est un photographe professionnel de renom que nous avons souhaité mettre en lumière sur ce bulletin municipal car ses talents nous aident au quotidien à faire briller un peu plus notre belle commune. C'est grâce à lui que les pages de couverture de notre bulletin sont si belles. Merci encore à lui pour le travail qu'il effectue et les beaux clichés qui sont les siens.

DE NOUVEAUX COMMERCES S'INSTALLENT À VILLAUTE

NAILS BY LM / MARIN'AILS

Mesdames ceci est pour vous! Un super établissement pour vous chouchouter et prendre soin de vos petites mains et de votre joli visage. Marine vous accueille les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 9h à 18h et tous les Samedis et Dimanches de 8h à 18h. Pour réserver, rien de plus simple, prenez votre téléphone et composez le 07 64 42 11 04



KELONA CONCEPT

Vous rêvez de bien-être et de détente, alors cet établissement est fait pour vous. Laurence vous propose de nombreuses prestations à travers des massages, des activités de remise en forme et même de la réflexologie. Son établissement est ouvert les Mardis, Mercredis, Vendredis et Samedis de 8h30 à 20h et les Dimanches de 9h à 12h.

Laurence vous reçoit sur rendez-vous au 06 29 27 27 15 ou par mail : kelonaconcept@gmail.com. Nous vous invitons également à vous rendre sur son site web : www.kelonaconcept.com



L'ANNEXE DU RELAIS DE VILLAUTE

Cet endroit privilégié vous permettra d'organiser vos anniversaires, repas privés, formations, réunions, expositions temporaires... Le tout avec la possibilité de faire appel au Relais de Villaute pour l'organisation.

Cette salle se situe à l'ancienne boutique "Le Petit Bazar" et est donc dotée d'un espace extérieur avec une terrasse en plein air et une terrasse couverte. Pour tout renseignement complémentaire contactez Sylvie Brodard au 06 03 13 37 35.

NOUVEAUX SERVICES ET COMMERCES DE LA COMMUNE

SNACK ET FERME ÉQUESTRE LE REMYO

Bonnie et sa famille se sont installés il y a quelques années sur notre belle commune et ont créé il y a quelques mois leur tout nouveau snack situé dans le hameau de La Clue. Bonnie y élève aussi tous ses petits animaux de la ferme que vous pouvez tous venir voir. Mais ce n'est pas tout, Bonnie peut aussi se déplacer et venir à votre rencontre puisqu'elle fait aussi ferme pédagogique mobile!

Pour plus d'informations : 06 22 83 13 79



L'ASSOCIATION DES P'TITS MONSTRES

C'est l'idée d'une jeune Séranonnaise déjà largement impliquée sur la thématique de la jeunesse Séranonnaise mais également de la culture. Il y a quelques mois, Maëva a lancé sa propre association appelée Les P'tits Monstres, qui propose de nombreuses activités familiales mêlant enfants et parents. Les P'tits Monstres se propose même d'aider les associations existantes pour développer la partie jeunesse, ludique et intergénérationnelle.

Pour plus d'informations : 06 65 62 34 04

LES PIZZAS DE JAKOULIN

Mais qui ne connaît pas les Tic & Tac du Clan des Papets à La Doire?!

Cette fois, Jakoulin s'est lancé dans une nouvelle aventure avec l'ouverture de sa propre pizzeria à Villaute.

Il est ouvert du Mercredi au Dimanche de 11h à 13h30 et de 18h à 21h.

Pour plus d'informations : 07 84 98 15 42



L'ÉLEVAGE OVIN DE CLÉMENT BOYER

Doux comme des agneaux! Clément Boyer s'est installé il y a peu de temps avec ses gentils moutons. Son élevage vous permettra de manger de bons produits locaux.

Pour plus d'informations : 07 61 50 81 86

PORTRAIT DE NATACHA PAROLA



Natacha Parola-Auclair
art - thérapie
développement personnel et
éclairage fleur de Bach
06750 Séranon
www.naturelseranon.com



NAT'UREL ART ET BIEN ÊTRE

Qui suis-je ?

Natacha, 50 ans.

Depuis mai 2016, je propose l'art-thérapie et je suis conseillère en fleurs de Bach et développement personnel du lundi au samedi de 9h30 à 18h00 en séance individuelle sur rendez-vous.

A partir de mai 2023, je complète mon activité en profession libérale, avec la réflexologie plantaire et palmaire.

Je suis également animatrice d'ateliers et de stages de peinture pour les adultes 1 à 2 sessions par mois en groupe et pour les enfants/adolescents pendant les vacances scolaires en stage de 2 ou 3 jours sur inscriptions.

Qu'est que c'est ?

L'art-thérapie est une forme de thérapie expressive qui utilise le processus créatif artistique pour améliorer le bien-être physique, mental et émotionnel d'une personne.

Le développement personnel est une démarche globale de réflexion sur soi et de valorisation de son potentiel dans le but d'améliorer la qualité de sa vie et de réaliser ses aspirations profondes.

Les Fleurs de Bach sont des élixirs floraux qui permettent de soulager les maux physiques et émotionnels. Cette méthode simple et naturelle, permet de mieux gérer son stress, surmonter les perturbations liées à différents états émotionnels et libérer ses émotions.

Les ateliers et stages de peinture en individuel ou en groupe permettent de développer votre intuition et votre créativité, faire ressortir vos talents et passions, lâcher vos problèmes et votre stress, trouver des réponses, vous libérer de blocages ou de peurs, communiquer sans filtre à travers la peinture, augmenter votre vibration et votre bien-être et par-dessus tout, s'amuser !!

762 av Notre Dame, 06750 SERANON

06.81.61.79.61

www.naturelseranon.com

L'ÉVÉNEMENTIEL À SÉRANON



LES NOMBREUSES ANIMATIONS DE SÉRATOUS

Comme à son, habitude, l'association Séra'tous propose de nombreuses animations tout au long de l'année et nous souhaitons encore une fois dans ce bulletin les mettre à l'honneur. Cette dynamique association propose de nombreux rendez-vous mensuelles et hebdomadaires mêlés à des manifestations plus exceptionnelles les unes que les autres tout au long de l'année. Théâtre, exposition de voitures anciennes, tarot, couture, cinéma... Ils sont vraiment sur tous les fronts!



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE A REPRIS SON TRADITIONNEL LOTO

Quel plaisir de voir tous nos chasseurs reprendre leur traditionnel loto à la fin du mois d'Octobre. Malgré ces quelques années d'absence, la population a répondu présent à cet événement fédérateur en période automnale. De nombreux lots ont été remportés et grande nouveauté 2022 également, les lots étaient essentiellement des paniers garnis et produits locaux.



LE CINÉMA EN PLEIN AIR DES FURTIFS

C'est au total trois projections qu'ont proposé les bénévoles de l'association des Furtifs. Un concept né il y a peu sur la commune mais qui rencontre un franc succès.

Ce n'est pas n'importe quel cinéma en plein air qui prend place à Séranon puisqu'il est totalement autonome en énergie grâce à la remorque photovoltaïque mobile de MobilVolts.

Toujours dans le cadre de l'originalité, les Furtifs misent aussi sur une animation ou un débat en relation avec le film projeté.

L'ÉVÉNEMENTIEL À SÉRANON



LE GRAND RETOUR DE LA FÊTE DU FOUR

Mais qui ne connaît pas la Fête du Four à La Doire?! Désormais cela fait plus de 10ans que Dédé organise d'une main de maître ce rendez-vous privilégié pour les habitants du village. L'occasion pour ces derniers de se voir, de discuter, de partager le verre de l'amitié et surtout de manger les bons petits plats cuisinés par le chef. Epaulé de ses amis qui répondent toujours présents et des associations de la commune avec en tête de cortège le Comité des Fêtes, Dédé a toujours prit beaucoup de plaisir à cuisiner pour tous.



Le principe est simple, vous venez armés de votre bonne humeur, de vos couverts et d'une entrée et/ou d'un dessert à partager puis prenez la direction du four communal de La Doire. Vous y retrouverez vos voisins, vos amis et vous y ferez même des nouvelles connaissances. Pour bien commencer ce déjeuner le Comité des Fêtes vous offrira l'apéritif. S'en suivra le repas cuit en intégralité, du pain à la viande en passant par les accompagnements au four communal. Les chasseurs se chargent quant à eux d'offrir le gibier. Une fois attablés, les bénévoles du Comité des Fêtes s'occuperont de vous pour un repas 100% local puisque même l'eau provient de la fontaine du village. Après ce bon repas, certains décident de rejoindre les terrains de pétanque, d'autres privilégient la sieste et certains choisissent même de danser.



L'OPEN MIC DES ARTISTES

On continue dans les nouveautés Séranonnaises! L'Open Mic des Artistes est un nouvel événement à Séranon qui vise à promouvoir les talents musicaux de notre territoire. Du rap au rock, nos artistes locaux ont vraiment du talent. Nous espérons que les organisateurs remettront le couvert en 2023...

Organisé par Culture en Scène
Les P'tits Monstres

LES SOIRÉES ANIMÉES DU BROUNDET

Le bar du village a désormais pris l'habitude de multiplier les soirées à thème pour le plus grand bonheur de tous. C'est ainsi que le bar propose des animations musicales intergénérationnelles tout en portant une attention particulière à la décoration comme vous pouvez le voir sur cette photographie prise pour la soirée d'Halloween.



L'ÉVÉNEMENTIEL À SÉRANON

LES FÊTES PATRONALES

Les saints patrons de la commune sont respectivement la Saint Louis (La Doire) et Notre Dame (Séranon). C'est donc une lourde tâche pour le Comité des Fêtes qui assure deux fêtes patronales à seulement une semaine d'intervalle. Cette année enfin les fêtes ont pu avoir lieu, au programme des repas, des aubades, des concours de pétanque, des discours et même des grandes soirées DJ. Ces fêtes sont tout comme la Fête du Four des moments privilégiés pour les habitants qui permettent de se rassembler et de faire la fête ensemble.



L'ÉVÉNEMENTIEL À SÉRANON



LES VIDES GRENIERS DU RELAIS DE VILLAUTE

Tous les Samedis de Juin à Septembre, le Relais de Villaute organise une brocante/vide grenier sur le parking. C'est le rendez-vous préféré des chineurs du coin qui prennent plaisir à venir et revenir chaque Samedi. Pour toute information il vous suffit de vous rapprocher du Relais de Villaute au 04 93 60 33 12, Pour toute inscription il vous faut envoyer un mail à l'adresse suivante : lerelaisdevillaute@orange.fr

HARPÈGES

UNE ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DYNAMIQUE ET AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'Espace de vie sociale itinérant (EVSi), agréé par la CAF et porté par l'association Harpèges, contribue à la dynamique territoriale du Moyen et Haut-Pays Grassois grâce à différentes actions qui favorisent la participation citoyenne et assurent un service de proximité aux habitant-es. L'EVSi s'articule autour de trois leviers d'action :

- Actions auprès des jeunes et soutien à la parentalité à travers notamment le CLAS qui contribue à la valorisation des compétences de l'enfant et des responsabilités éducatives des parents. D'une part, il s'agit de proposer aux enfants l'appui et les ressources complémentaires. D'autre part, l'EVSi se présente comme un espace de convivialité, d'échange et d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles.
- Actions solidaires et sociales : l'EVSi assure des permanences de médiation sociale sur l'ensemble du Moyen et Haut-Pays pour répondre aux enjeux liés à la vie quotidienne tels que, l'accès aux droits, l'emploi, le logement, la santé, l'éducation ou encore le numérique. Une équipe citoyenne, composée de sept bénévoles, est mobilisée pour rendre visite aux personnes âgées de façon à rompre avec l'isolement. Toujours dans cet objectif d'inclusivité et d'ouverture, l'EVSi organise aussi des rencontres intergénérationnelles et participe à l'animation de la vie locale.
- Action de mobilisation et participation des habitant-es : à l'instar d'un incubateur de projets, l'EVSi propose un accompagnement au déploiement et à la mise en place de projets d'intérêt collectif et territoriaux.

Grâce à un multi-financement émanant de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, de la CAF des Alpes-Maritimes, du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, de la Mutualité Sociale Agricole, du FONJEP, de Fondations privées (Petits frères des pauvres, Fondation de France, AG2R, et Transdev), Harpèges a pu mettre en place ce dispositif à destination des habitant-es des 13 communes identifiées : Amirat, Briançonnet, Caille, Canaux-Andon-Thorenc, Collongues, Escragnolles, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Saint-Vallier-de-Thiery, Séranon et Valderoure.

Audrey Fournier, coordinatrice de l'EVSi et Alexandra Henri, référente animation vie sociale, vous accueillent au local de Séranon situé 125 rue des tilleuls et par téléphone au 07 62 20 97 10 ou au 06 99 90 06 92. Retrouvez l'agenda mensuel des itinérances et des animations sur le site www.harpeges.fr, rubrique actualités.



LES CÉRÉMONIES

08 MAI 2022 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

Retour sur la cérémonie du 8 Mai qui s'est déroulée sous la houlette de Claude BOMPAR, Maire de Séranon, avec l'ensemble de son Conseil Municipal.

Nous remercions vivement pour leur présence :

Margot Miette, Maire Jeune et l'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes

Les Sapeurs-Pompiers du Centre d'Incendie et de Secours d'Andon

Annie Maire, Présidente du Comité Miss Grasse et Miss Pays de Grasse et Conseillère Municipale de Ville de Grasse

Laura Houdet, Miss Séranon 2022

Hervé Ragot, représentant du corps militaire

L'ensemble des Séranonnais présents

Nous n'oublierons jamais, ce que ces Séranonnais et ces Français morts pour la France, ont fait pour que nous soyons ici aujourd'hui.



DÉPÔT DE GERBE DU 10 JUIN

M. le Maire et le Conseil Municipal de Séranon, M. le Maire et le Conseil Municipal de Mougins, représenté par M. Pierre BEAUGEOIS Adjoint aux Anciens Combattants, M. le Directeur, les enseignants, les élèves du Collège Clément REBUFFEL et le cycle 3 de l'école du Pra-Redon ont assisté au dépôt de gerbe sur la stèle de M. Clément REBUFFEL, à la Doire.



11 NOVEMBRE 2022 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

Nadia Tensic, Première Adjointe au Maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal étaient présents pour cette cérémonie. Une partie de nos jeunes conseillers municipaux étaient également présents dans le cadre du devoir de mémoire.

Merci à nos Sapeurs Pompiers d'Andon pour leur présence ainsi qu'à Hervé Ragot, porte drapeau de notre belle commune.

LES HAMEAUX SÉRANONNAIS

Dans chaque bulletin communal nous avons prévu de faire un zoom sur un ou plusieurs hameaux de la commune afin de vous raconter leur histoire et quelques anecdotes qui sont souvent méconnues pour certains.

ZOOM SUR LE VILLAGE

LE VIEUX SÉRANON

Le château au plus haut de Séranon a été détruit durant les guerres religieuses, sûrement par les catholiques. Il avait été construit au XIII^{ème} siècle. A côté se trouvait l'église St Michel (1350m d'altitude), datant du XVI^{ème} siècle, qui a été détruite avec le temps.

Le haut village, situé sous le château, abritait 50 maisons, 400 habitants. Il y avait de l'élevage ovin. En 1609, il y a eu un haras avec plus de 100 juments.

Un peu plus bas, se trouve encore la chapelle Ste Brigitte, datant du XVI^{ème} siècle.

A la destruction du château, les habitants se rapprochent de la plaine et de ses cultures, ses sources.

CURNIER

Le presbytère, à Curnier, de l'église St Michel a été transformé en une maison d'altitude de rééducation intellectuelle et morale, par Daniel Goens, curé belge envoyé en 1939. Il accueillait des enfants et adolescents difficiles. Il fut arrêté le 12 avril 1944 pour y avoir caché des enfants juifs. Une plaque commémorative a été installée en 1998 en mémoire de ces enfants.

Le vieux cimetière de Curnier possède 23 tombes. Il a ensuite été remplacé par le cimetière actuel, construit en 1958.

LA CHAPELLE GRATEMOINE

Notre Dame de Gratemoine a été construite au XI^{ème} siècle et reconstruite au XII^{ème}. Bâtie sur un point élevé de la plaine, elle était à l'origine plus grande mais seul le chœur a été conservé, car la rénovation totale était bien trop compliquée à assumer.

C'est le Seigneur Pons Arbert de Séranon qui a donné cette église, ses moulins et ses terres à Isnard d'Auriol, curé (qui était sans doute un proche parent). Il est devenu moine, avec son fils, à St Honorat. Il a ensuite légué Gratemoine au Monastère des îles de Lérins, qui en a fait un prieuré. Les moines en sont restés propriétaires jusqu'à la Révolution. Un mètre autour de ses murs a été découvert en 1970 des sépultures en effectuant des travaux. Le bénitier qui se trouve dans la chapelle est à l'origine celui de l'église St Michel. Pour son déplacement, il fut transporté par hélicoptère. La borne miliaire que l'on voit en bordure de route a été trouvée à côté de l'ancienne voie romaine. Elle a été déplacée, retournée et creusée pour en faire un bénitier.



LES HAMEAUX SÉRANONNAIS

Dans chaque bulletin communal nous avons prévu de faire un zoom sur un ou plusieurs hameaux de la commune afin de vous raconter leur histoire et quelques anecdotes qui sont souvent méconnues pour certains.

ZOOM SUR LE VILLAGE

LE MONUMENT AUX MORTS

Le Monument aux Morts a été érigé après la 1ère guerre mondiale. Il y est inscrit 4 noms de Séranonnais morts pendant la 1ère guerre mondiale et 4 autres morts lors de la 2nde guerre mondiale.

LA BASTIDE DU BROUNDET

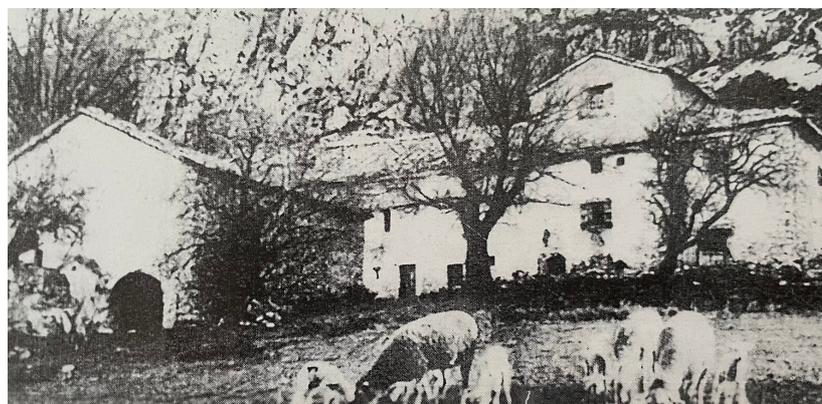
Le 2 mars 1815 : Napoléon passe la nuit au vieux Château de Broundet, aussi appelé Château de Gourdon. C'est en fait la Bastide de Broundet, qui est à la base une maison de reposance . Elle était partagé en une partie "noble" et une partie "ferme".

La propriétaire, Anne Marie Adélaïde Fleury, épouse Lombard de Gourdon, est une bienfaitrice de la commune car une partie des terres communales d'aujourd'hui a été donné par ses soins. En effet, en 1836, elle rédige un testament mystique signifiant qu'elle cède ses terres et la Bastide à la commune. Il y a une condition à respecter : la bâtisse doit servir d'école primaire libre pour jeunes filles nécessiteuses, ce qui sera respecté au fil des années, jusqu'en 1914 . Une institutrice a toujours été payé par les rentes de Mme De Gourdon. Début 1960, la commune décide en conseil municipal, à regret, de vendre une partie du domaine de Broundet afin de financer le futur chantier du Canal des 3 Vallées (Séranon, Caille, Valderoure). Le reste des recettes a servi pour construire les gîtes communaux (11 au village et 2 à la Doire), la gendarmerie,

l'école, l'auberge...

La dernière personne à être née à la Bastide est Jean Charabot, en 1909.

Il en reste maintenant les ruines, n'appartenant plus à Séranon.



LES TRAVAUX À VENIR

*Projets mis en place
par la mairie pour
les prochaines
années*

3ÈME TRANCHE DE LA GENDARMERIE

Comme on dit, jamais deux sans trois. Effectivement tous les travaux des logements et les travaux extérieurs sont désormais terminés. C'est au tour des bureaux de la Gendarmerie d'être désormais réhabilités.

TAILLE DES ARBRES DE TOUTE LA COMMUNE

Ce sont des travaux qui peuvent paraître de second plan mais la taille des arbres de la commune est essentielle. De ce fait nous avons pris la décision de lancer une campagne de taille des arbres sur l'ensemble du territoire communal. Ceci s'inscrit dans une démarche de préservation de la flore mais cela a aussi pour but de maintenir nos arbres en bonne santé.

FINITION DES TRAVAUX EN COURS

Comme vous le savez, ces derniers mois et ces dernières années, de nombreux travaux ont été entrepris sur la commune et certains n'ont pas encore été finalisés. Il a donc été décidé de se concentrer davantage sur la finition de tous les travaux en cours et de s'occuper de tous les petits travaux nécessaires à réaliser sur la commune.

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Ce sera sûrement le plus gros projet de la seconde partie de mandat. Après de nombreux mois d'études, de démarches administratives, de concertations,... l'heure est arrivé pour ce projet de voir le jour. L'enquête publique étant désormais passée, il s'agit désormais de finaliser la programmation des travaux. Au total ce seront 20 hectares concernés par ce projet d'envergure aux abords du parc photovoltaïque déjà existant de Valderoure. L'impact environnemental et visuel a été étudié et tout est fait pour qu'il soit le moins important possible. D'après les calculs, une fois le projet finalisé, ce sera pas moins de 150 000 € de loyers qui tomberont directement dans les caisses de la commune ce qui permettra de voir l'avenir avec plus d'optimisme. Nous reviendrons évidemment plus en profondeur sur ce sujet dans le prochain bulletin communal.

ACHAT TERRAINS PARKING LA DOIRE

Ce sont deux terrains qui seront acquis par la commune dans les tous prochains mois au hameau de La Doire. Soucieuse de la problématique du stationnement dans le hameau, la municipalité s'est engagée lors de l'acquisition de ces terrains à dédier un espace au stationnement de véhicules. Ces parcelles correspondent à l'espace restant entre le jeu de boules et le Chemin de Font de Fenis. Il existe par ailleurs un petit jeu de boules sur ces terrains et la question a été soulevée d'éventuellement le réhabiliter.

NOUVEAU CENTRE SERVICES TECHNIQUES & NOUVEAUTÉS À L'ÉCOLE DU PRA REDON

Un tout nouveau centre des services techniques, une nouvelle cour d'école mieux exposée et un chemin d'accès en meilleur état. Ce sont les ambitions de la municipalité qui a d'ores et déjà envoyé les différentes demandes de subventions pour financer le projet. Comme vous avez pu le lire ce projet contient trois modifications importantes :

- La création de garages attendant à celui déjà existant sous l'école. Le but étant de pouvoir créer les locaux des services techniques afin qu'ils soient plus spacieux, modernes et avec toutes les infrastructures nécessaires.
- La création d'une cour supplémentaire pour l'école sur le toit de ces futurs garages. Il avait été soulevé à plusieurs reprises que la cour actuelle exposée Nord était parfois dangereuse en hiver mais très agréable l'été. Ce nouvel aménagement permettra aux élèves de profiter du soleil en période hivernale.
- La création d'un chemin d'accès en meilleur état était indispensable lorsque l'on voit l'état actuel du chemin pour descendre au garage en dessous de l'école. Pour ce faire, le chemin prendra en grande partie place sur l'accès allant de la Route Napoléon à la Gendarmerie à travers les champs. Un petit terrassement sera nécessaire afin de mettre à niveau la partie séparant les garages du chemin pré-cité.

La municipalité espère que ce projet pourra voir le jour courant de l'année 2024.

VOS SERVICES

Mairie

4 Rue de la Mairie

04 93 60 30 40

mairie@mairiedeseranon.fr

www.seranon.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 13h30 à 17h00

École du Pra Redon

Rue de la Gendarmerie / 04 93 60 36 36

Centre de Loisirs

461 Route de La Doire / 04 93 70 57 51

Gendarmerie de Séranon

100 Rue de la Gendarmerie / 04 93 60 30 01

Micro-Crèche "Lou Galoupin"

461 Route de La Doire / 04 92 42 03 67

ANIMAUX ERRANTS

Si vous découvrez un animal errant contactez Mme Kaminski au 06 61 21 80 23 ou Mme Dalmasso au 06 60 11 71 44 pour une prise en charge.

La municipalité vous rappelle que tous les projets ainsi que tous les compte rendu des conseils municipaux restent consultables en mairie.



Vous aussi participez à ce bulletin communal en envoyant toutes vos idées à l'adresse mail suivante : lepetitseranonais@outlook.fr ou par voie postale à la mairie.